



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 31.07.2020

Numéro de publication: BH07-0000001714

Canton: GE

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, Etat de Genève, Registre du commerce

Etat de Genève, Registre du commerce

CHE-116.017.768

Rue du Puits-Saint-Pierre 4

1204 Genève

Délai : 30 jours

Contexte:

Décision selon l'article 153b ORC

Les entités juridiques ci-dessous ont fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à représenter les entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève. Un recours peut être déposé auprès de la Cour de justice civile, à Genève, dans les 30 jours, conformément à l'article 165, al. 4 ORC.

Registre du commerce de Genève, 1211 Genève 3

ILING, titulaire Isabelle LAMBERT

PEINTURE ALVARADO LOMBEIDA

Mazeland SA

Wordspal Sàrl

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,

Rue du Puits-Saint-Pierre 4,

1204 Genève

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève

Rue du Puits-Saint-Pierre 4

1204 Genève

Remarques juridiques:

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.